



COMMUNIQUÉ

RBC BANQUE ROYALE MODIFIE SES TAUX HYPOTHÉCAIRES RÉSIDENTIELS

TORONTO, 8 février 2010 — RBC Banque Royale a annoncé aujourd'hui qu'elle modifie ses taux hypothécaires résidentiels à compter du 9 février 2010.

Offre spéciale relative aux hypothèques à taux variable*

Taux variable et échéance fixe

Taux préférentiel RBC - 0,10 %

Marge Proprio RBC

Marge de crédit Taux préférentiel RBC + 0,75 % (augmentation de 0,25 %)

- 30 -

Contacts médias :

Raymond Chouinard, 514 8746556

* Les taux indiqués représentent des taux réduits spéciaux et non pas les taux affichés de la Banque Royale du Canada. Pour calculer un taux bonifié, comparez le taux de l'offre spéciale et le taux affiché pour le terme choisi.

Les offres spéciales peuvent être modifiées, retirées ou prolongées en tout temps, sans préavis. Cette offre ne peut être jumelée à d'autres réductions, offres ou promotions de taux.